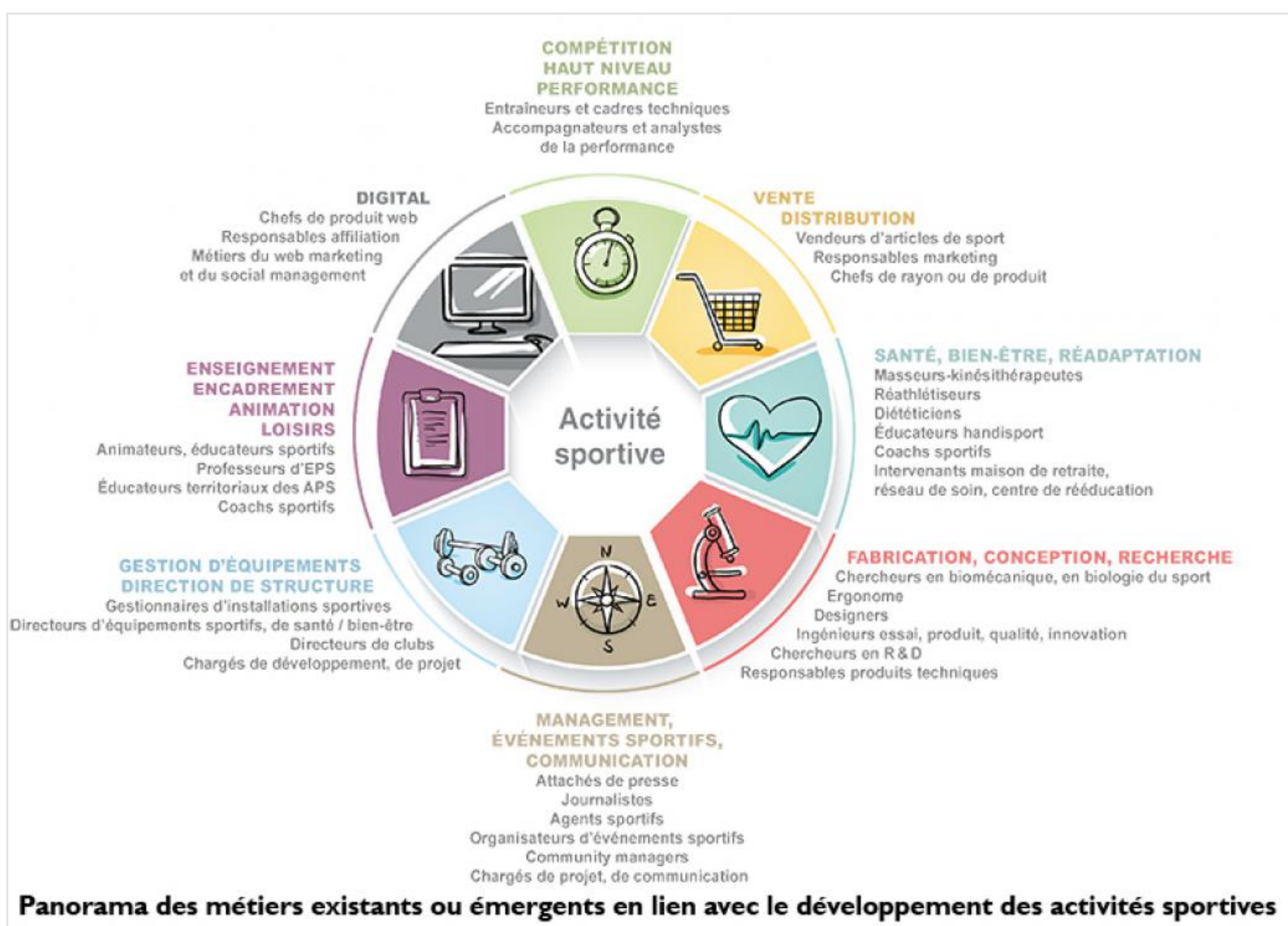


Les métiers du sport : un secteur en croissance mais en manque de cohérence

TOURISME, CULTURE, LOISIRS | EMPLOI | JEUNESSE, ÉDUCATION ET FORMATION

Difficulté à dénombrer les emplois du secteur, part élevée des formes atypiques d'emploi, nouvelles pratiques et nouveaux acteurs, pléthore de certifications... c'est ce qui ressort d'une étude de France Stratégie, commandée par le Premier ministre en vue de Paris 2024.



La perspective de l'accueil en France des Jeux olympiques de 2024 suscite des interrogations sur le sport et ses effets économiques et sociaux. C'est ainsi que par une lettre de mission du 19 février 2018, le Premier ministre a passé commande à France Stratégie d'une étude portant sur une "Vision prospective partagée des emplois et des compétences des métiers du sport". Le rapport, établi en collaboration avec le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), a été remis à Roxana Maracineanu, ministre des Sports, le 28 février. Si l'enjeu était d'"éclairer de façon concrète l'évolution des emplois et des métiers à l'horizon 2024" dans un contexte de "progression constante" dans le secteur du sport, il s'agissait également de limiter les tensions dans une offre de formations très concurrentielle.

La première difficulté a été de dénombrer les emplois du secteur. France Stratégie est parvenue à une estimation : le sport représente 227.000 emplois. Parmi eux, 43.200 enseignants d'EPS de l'Éducation nationale et 56.800 postes de la filière sportive de la fonction publique territoriale (directeurs de services des sports, animateurs, gestion administrative et entretien des installations). Par ailleurs, près de la moitié (104.000) sont des emplois exercés dans des structures dont l'activité principale relève du sport mais qui exercent des professions autres que celles d'éducateurs sportifs ou de vendeurs d'articles de sport.

Vers une offre plus concurrentielle

Le rapport de France Stratégie et du Céreq confirme en outre des études récentes : les emplois du secteur se caractérisent par une part élevée de formes atypiques et d'indépendants (12% contre 7% dans l'emploi total), de temps partiels (30% contre 19%) et de travailleurs ayant plusieurs employeurs (5% contre 2%) ou exerçant plusieurs professions (11% contre 3%). Ces particularités, qui peuvent se vivre comme des contraintes, n'empêchent pas le secteur du sport de faire montre d'une belle croissance (+23% entre 2008 et 2016, soit un gain de 28.000 emplois) portée d'abord par des métiers "non sportifs" (agents de service de la fonction publique hors écoles et hôpitaux, etc.), ensuite par les moniteurs et éducateurs sportifs et sportifs professionnels.

Plus important encore, le rapport estime que "le champ sportif est de plus en plus ouvert à de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux et les transformations en cours ont inévitablement un impact sur sa structuration". Et il identifie trois grandes tendances qui auront "un effet certain sur les métiers et les compétences à court et moyen terme". Tout d'abord la diversification des modalités de pratiques, notamment le développement du sport-loisirs. Ensuite l'arrivée de nouveaux publics à besoins spécifiques (femmes, seniors, salariés, malades, etc.). Enfin, le développement de nouvelles pratiques et de nouveaux lieux d'organisation de la pratique. Et le rapport d'en conclure que "ces bouleversements ont des conséquences importantes sur les organisations support des pratiques, avec une offre de plus en plus concurrentielle, que vient refléter la croissance des indépendants et des employeurs privés marchands". Quant au modèle associatif traditionnel, "confronté à la fragilisation de son modèle économique", il doit réaliser une montée en compétences et une nécessaire "professionnalisation des clubs".

Éclaircir la jungle des formations

Et, nécessairement, on en vient à poser la question centrale : "Comment l'offre de formation et de certification doit-elle s'adapter à ces évolutions ?" Question d'autant plus cruciale que les métiers de l'encadrement sportif sont réglementés afin de garantir la sécurité des usagers et que leur exercice est conditionné à la possession de qualifications professionnelles déterminées.

Or, il faut bien le reconnaître, la certification des métiers du sport reste une jungle difficilement pénétrable. Qu'on en juge : environ 1.000 certifications coexistent, dont 300 sont encore délivrées. Les ministères des Sports et de l'Enseignement supérieur et la branche professionnelle du sport sont les trois principaux certificateurs. Environ 33.000 personnes ont obtenu un diplôme en 2017, un chiffre qui progresse d'année en année.

De surcroît, assure le rapport, "il manque une vision globale sur la conception et la cohérence des parcours professionnels". L'élaboration d'une vision prospective partagée des emplois et des compétences serait une première étape. C'est la première préconisation du rapport. Mais il faudrait aussi, selon ses conclusions, approfondir le panorama des métiers existants et émergents associés à l'activité sportive, et encore réaliser une étude sur les parcours professionnels et les mobilités dans le champ du sport. À partir de ces avancées, la deuxième étape consisterait à harmoniser les intitulés de compétences qui composent les diplômes et à établir passerelles et équivalences entre eux.